

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mercredi 4 octobre 1995

La séance est ouverte à 14 heures.

Prière

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Français]

LA VIOLENCE À LA TÉLÉVISION

M. Ronald J. Duhamel (Saint-Boniface, Lib.): Monsieur le Président, la semaine dernière, à Winnipeg, j'ai eu le privilège de participer à la consultation régionale du CRTC portant sur la violence faite à la télévision, violence qui, selon moi, cause des répercussions négatives sur nos enfants.

[Traduction]

Les parents ont besoin d'être mieux informés et d'avoir de meilleurs outils pour prendre des décisions éclairées concernant les émissions que leurs enfants peuvent regarder.

L'industrie doit continuer à s'autoréglementer. Il faut adopter un système de classification normalisé. Les nouveautés technologiques, comme certaines puces, pourraient être extrêmement utiles aux parents. Il est indispensable que parents et enfants aient une bonne connaissance des médias.

[Français]

Je demande à mes collègues de travailler ensemble pour que la télévision devienne un outil positif pour nous, et surtout pour nos enfants.

* * *

ROY ROMANOW

M. Gilbert Fillion (Chicoutimi, BQ): Monsieur le Président, Roy Romanow, celui-là même qui a participé au coup de force contre le Québec lors du rapatriement unilatéral de la Constitution, en 1982, a affirmé que les francophones de la Saskatchewan pourraient perdre la gestion de leurs écoles advenant un oui au référendum québécois.

Voilà une déclaration digne d'un homme méprisant, irresponsable et qui est prêt à tout pour imposer sa vision des choses.

M. Romanow l'a déjà démontré dans le passé, il n'a aucun respect ni pour les francophones, ni pour le Québec. Une question se pose maintenant: son attitude est-elle le reflet du Canada d'aujourd'hui?

Si tel est le cas, l'idéal canadien n'existe plus. Si la survivance des francophones hors Québec repose uniquement sur la présence d'un Québec au sein du Canada, l'égalité devant la différence n'existe plus. Si c'est le cas, le respect même des droits fondamentaux n'existe plus. Dommage pour les Canadiens qui rêvaient encore.

* * *

[Traduction]

LE SENTIER DES BISONS DES BOIS

M. David Chatters (Athabasca, Réf.): Monsieur le Président, j'aimerais féliciter une entreprise canadienne pour une réalisation remarquable.

Syncrude Canada, compagnie minière qui occupe une place importante dans l'économie canadienne, vient d'ouvrir un sentier d'interprétation de la nature, au nord de Fort McMurray. Ce geste est indicatif de l'engagement de l'industrie minière envers le Canada et notre environnement. Dans un esprit de coopération et de responsabilité, le sentier des bisons des bois a été inauguré par le premier ministre de l'Alberta lors d'une cérémonie qui a attiré 4 300 spectateurs.

À l'entrée du sentier se dresse une remarquable sculpture de 30 pieds de haut représentant des bisons que l'on doit à l'artiste autochtone Brian Clark. Ce dernier a baptisé son oeuvre Bison Gateway. Ce monument célèbre la remise en état par Syncrude d'une zone anciennement exploitée comme mine dans les environs du sentier. La compagnie y a investi deux millions de dollars. Témoignage ultime de son engagement, un troupeau de bisons des bois a été réintroduit dans la région d'où cet animal avait disparu depuis des centaines d'années.

Je félicite tous ceux qui ont participé à ce projet. C'est un parfait exemple de ce qu'on peut accomplir lorsque le gouvernement, l'industrie, et des groupes d'autochtones et d'écologistes collaborent à la mise en valeur de nos ressources et au maintien du caractère productif d'une région pour les générations à venir.

* * *

RÉINSTALLATION D'UNE COLLECTIVITÉ INNU

M. Len Taylor (The Battlefords—Meadow Lake, NPD): Monsieur le Président, hier j'ai eu l'occasion de rencontrer une délégation innu qui demande que sa collectivité soit déménagée de Davis Inlet à Little Sango Pond.